



PRINCIPAUTÉ DE MONACO
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES ET DE
LA COOPÉRATION

jda

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

J U I N 2 0 1 4

58

édito

Au programme, en ce mois de juin 2014, un panorama complet de l'actualité au sein de l'administration : nous vous proposons un gros plan sur les actions de prévention avec les conférences sur le thème de l'addiction organisées dans les lycées de la Principauté. Nous avons également souhaité mettre l'accent sur les entretiens d'évaluation. Comment ça marche, pour quels enjeux ? trois questions, trois réponses de Magali Imperti.

A lire également, un encadré sur la 2^e Edition Internationale du Challenge de tir Albert II. Dans ce JDA N°58, retour en images sur l'inauguration de la Roseraie Princesse Grace et du nouveau bâtiment abritant Yacht Club de Monaco. Avec, en plus, un focus sur les timbres créés pour l'occasion.

C'est désormais une tradition : la présentation des services, ce mois-ci la Direction du Tourisme et des Congrès : les préparatifs et les objectifs pour la saison estivale qui commence. Partez encore à la découverte du Centre Intégré de Gestion de la Mobilité avec ses murs d'écrans et ses équipes toujours attentives.

Enfin, panorama complet de l'action internationale de la Principauté de Monaco: accords, visites officielles, échanges diplomatiques... Bonne lecture !

Prochain JDA : Juillet 2014

Zoom



Pour l'inauguration du Nouveau Yacht Club de Monaco, le 20 juin dernier, S.A.S le Prince Albert II accompagné de son épouse la Princesse Charlene ont coupé le ruban pour que les festivités commencent. L'occasion pour le JDA de revenir sur cet événement.



06

Office du Tourisme :
nouvelles brigades volantes
de renseignements



08

Ouverture de l'Handiplage



10

Réouverture officielle de la
Roseraie Princesse Grace



13

Visite de travail
en Principauté du Premier
Ministre de Moldavie

3 questions à...

MAGALI IMPERTI - LES ENTRETIENS D'ÉVALUATION



Mme Imperti : Au sein de la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, Magali Imperti-Comte est en charge de la supervision des entretiens d'évaluation. Pour celle-ci, le processus technique de validation nécessite des allers-retours informatiques entre l'évaluateur et l'évalué et il est nécessaire que l'évaluateur s'assure que le processus est bien mené jusqu'à son terme.

Quel est le but d'un entretien d'évaluation ?

L'entretien d'évaluation est un rendez-vous annuel obligatoire qui a lieu entre la mi mars et la fin juillet. Il est un moment privilégié qui permet à l'évaluateur d'échanger avec ses collaborateurs. Il s'agit de faire le point sur les compétences, et sur les résultats de l'évalué et de définir de nouveaux objectifs pour l'année à venir. Bien mené, il renforce les liens de confiance.

Comment se prépare un entretien, comment se déroule-t-il et que se passe-t-il à l'issue de celui-ci ?

Pour en faire un rendez-vous constructif et efficace, l'entretien d'évaluation doit se préparer.

Si l'on souhaite aborder les sujets en profondeur, on ne doit pas négliger cette étape cruciale. Ni le manager ni le collaborateur ne doit la sous-estimer. Il existe d'ailleurs un guide à destination de l'évaluateur et un guide pour l'évalué, ainsi que des formations à l'entretien annuel d'évaluation destinées aux évaluateurs qui sont régulièrement organisées par la DRHFFP.

Afin de pouvoir préparer l'entretien au mieux, l'évaluateur doit fixer le rendez-vous au moins 15 jours à l'avance. L'entretien se déroule dans un lieu calme et dure en moyenne de 45 mn à 1 heure 30. Pendant l'entretien, les deux participants doivent être entièrement disponibles.

C'est le manager qui mène l'entretien. Il expose son déroulement, fait un bilan général de l'année, puis analyse avec le collaborateur l'atteinte des objectifs. Il donne ensuite la parole au collaborateur afin que ce dernier puisse donner son feedback et faire d'éventuelles remarques. A l'issue de l'entretien, l'évaluateur remplit la fiche d'entretien numérique qui doit être conforme à ce qui s'est dit pendant l'entretien.

A la fin de la période d'évaluation, les besoins de formation sont récupérés par la DRHFFP. L'ensemble de ces besoins sont ensuite analysés par la DRHFFP qui les estime financièrement afin de créer son plan annuel de formations. L'estimation des besoins de formations dépassant chaque année le budget annuel de la formation, des ordres de priorité



Il est préconisé d'imprimer la fiche d'entretien vierge afin que le manager fasse l'évaluation de son collaborateur et l'évalué son auto-évaluation. On n'arrive pas à un entretien sans avoir réfléchi au préalable à ses points forts, ses points d'amélioration, l'atteinte des objectifs et la fixation de nouveaux objectifs.

se font en accord avec les Chefs de service. La DRHFFP récupère également les souhaits de mobilité, ce qui lui permet parfois d'anticiper certains recrutements et de faire des propositions de candidats potentiels. Les personnes qui ont émis un souhait de mobilité peuvent également prendre rendez-vous avec un collaborateur de la DRHFFP.

Quelles sont les améliorations qui peuvent être apportées à l'avenir ?

Le sentiment des collaborateurs et des managers vis à vis de l'entretien d'évaluation a beaucoup évolué. Il est de plus en plus souvent perçu comme un moment privilégié. Un reproche ne doit pas être vécu comme une sanction mais comme une critique constructive. C'est le rôle du manager de mettre en évidence les points d'amélioration ou les difficultés rencontrées pour tenter d'y

remédier et trouver, avec l'évalué, des solutions. C'est le moment de se montrer constructif et de faire des propositions.

On pourrait également viser à augmenter le taux de réalisation des entretiens afin d'avoisiner les 100% d'entretiens menés.

Les entretiens d'évaluation en chiffres

Combien d'entretiens sont réalisés par an ? environ 2100 pour 2013 et presque 2000 pour 2012.

En moyenne, quelle est la durée d'un entretien ? de 45 mn à 1h30, soit en moyenne 1 heure

sport corpo

LA FONCTION PUBLIQUE TOUJOURS PERFORMANTE

Comme chaque année, des équipes de la Fonction Publique sont engagées dans des compétitions sportives. Encore une fois, les représentants du Gouvernement n'ont pas démerité.



Toute personne intéressée pour intégrer l'équipe de football de la Fonction Publique pour la saison 2014/2015, doit prendre contact avec Marc Vassallo (98.98.21.94) ou Jean-Charles Gastaud (98.98.82.33).

Football Challenge Prince Rainier III

Le 28 avril dernier, l'équipe de football de la Fonction Publique affrontait MR Concept, futur vainqueur de l'épreuve en quart de finale du Challenge Prince Rainier III. Malheureusement, les fonctionnaires se sont inclinés pour le dernier match, en tant qu'entraîneur, de Michel Sandri dont il convient de saluer le bilan largement positif à la tête de cette équipe.

Tennis Challenge Inter-Entreprises

Le 14 juin dernier, les équipes de tennis de la Fonction Publique jouaient les finales du Challenge Inter-Entreprises dans lesquels elles étaient engagées. C'est au Monaco Country Club que l'équipe engagée dans le Challenge Élite Hommes s'est imposée en finale face à celle de la HSBC. Peu après, le groupe engagé dans le Challenge Mixte affrontait l'équipe du CHPG en finale. Les joueurs et joueuses se sont également imposés, réalisant ainsi un doublé pour la Fonction Publique.



Déjà la saison dernière, les équipes de Tennis de la Fonction Publique avaient réalisé le doublé dans cette discipline. Ici l'équipe mixte de la Fonction Publique.

Parallèlement, dans le Challenge Messieurs Pro, l'équipe du Centre de Presse s'est hissé jusqu'en quart de finale du Challenge Inter-Entreprises. Elle s'est inclinée face à l'équipe de l'entreprise Fly.

Beach-Volley Challenge Inter-Entreprise



Debout : Equipe gagnante - Agenouillés : Equipe arrivée en seconde place. De gauche à droite : Vincent FERRY (DENIS), Romain LOULERGUE (Contrôle Général des Dépenses), Amine ANSAR (extérieur), William SCHÜBLER, Capitaine (Service des Titres de Circulation), Benjamin MARCHAL (Travaux Publics), Aythou MICHELOTTI (Aviation Civile). Absent sur la photo : Pascal FERRY (JMSEE).

Au mois de juin dernier, près de 180 personnes ont pu participer au Beach Volley Trophy Albert II (BVT) et BVT spécial. Les matchs se sont déroulés à partir de 18h00 en semaine sur la plage du Larvotto, à raison de deux à quatre par jour. C'est donc l'équipe de l'administration du Beach Volley qui est gagnante du BVT spécial, tenu le jeudi 12 juin dernier.

ÉVÈNEMENT

LA COMMISSION SUPERIEURE DES COMPTES DÉVOILE SON RAPPORT PUBLIC 2013

la presse locale pour présenter ledit rapport, arrêté au 14 mai 2014.

Pour rappel, l'essentiel des activités de la Commission a été consacré, en 2013 comme chaque année, au contrôle des comptes et de la gestion budgétaire et financière de l'Etat. C'est ainsi qu'elle a achevé et conclu ses vérifications sur l'avant-dernier exercice (2011), engagé et pratiquement terminé celles concernant le dernier (2012) et étudié plus spécialement certaines questions (La Poste Monaco et l'Office des Emissions de Timbres-Poste ; la Régie des Tabacs et Allumettes) qui ont fait l'objet de rapports particuliers.

L'analyse de ces rapports fait l'objet de deux chapitres (III et IV) du rapport public à la suite de celle concernant le rapport sur la gestion budgétaire et financière de l'Etat en 2011 (chapitre II).

Si la Commission n'a pas présenté en 2013 de rapports sur des organismes publics autres que l'Etat, elle n'en a pas moins conduit, dans cette année, d'importants contrôles sur le Centre Hospitalier Princesse Grace d'une part, sur la Commune, d'autre part. Pratiquement achevés fin 2013, ces contrôles ont fait l'objet de rapports arrêtés respectivement en janvier et en avril 2014.



En dehors des contrôles, les activités de la Commission se sont poursuivies et développées en 2013 dans les domaines dont traitait le rapport public de 2012. Par ailleurs, l'adaptation et le renforcement des moyens du secrétariat général ont été marqués par l'installation de ce dernier dans de nouveaux locaux.

Le 5 juin dernier, la Commission Supérieure des Comptes remettrait son rapport public 2013 à S.A.S. le Prince Souverain. Comme le prévoit l'Ordonnance Souveraine du 2 juillet 2008, ce rapport traite des activités de l'Institution supérieure de contrôle de la Principauté durant l'année écoulée et analyse les rapports qu'elle a présentés en 2013. Dans la continuité, le lendemain, le Président de la Commission, James Charrier, conviait



S'agissant de ses relations internationales, l'activité la plus marquante de la Commission en 2013 a été sa participation au XXIème congrès de l'INTOSAI organisé à PEKIN, en octobre 2013, par l'Institution supérieure de contrôle de Chine. Cette manifestation, qui a réuni plus de 170 délégations nationales et organisations associées, a permis à la Commission supérieure des comptes, par de nombreux contacts et par la diffusion d'une documentation éclairante, de témoigner de la qualité des institutions financières de la Principauté.

FOCUS LABEL MONACO WELCOME CERTIFIED



Cet évènement s'est tenu au Salon Bellevue du Café de Paris, mercredi 24 juin. Au cours de ce petit déjeuner, le Ministre d'Etat a remis officiellement cette distinction aux 50 premières entreprises labélisées.

A l'initiative de la Jeune Chambre Economique de Monaco, un petit déjeuner sur le thème de « L'accueil en Principauté, l'affaire de tous » s'est déroulé le 24 juin dernier, avec les interventions de Son Excellence Monsieur Michel Roger, Ministre d'Etat, et de Mme Laurence Garino, Chef de service du Monaco Welcome & Business Office (MWBO)

Monaco Welcome Certified est un label visant à reconnaître la qualité de l'accueil en Principauté.

But du label :

- Donner à la clientèle une information fiable, homogène et objective sur la qualité de l'accueil en Principauté.

- Valoriser les efforts des acteurs locaux, pour un accueil d'excellence, qu'il soit physique ou téléphonique.
- Ce label est une démarche basée sur le volontariat pour laquelle le Gouvernement se doit de montrer l'exemple. Il concerne aussi bien le secteur privé que le secteur public.

Une labélisation en 3 étapes :

- Réponse à un questionnaire d'auto-évaluation.
- Après validation du questionnaire, lancement de la procédure de certification par le biais de visites de clients mystère.
- En cas de réussite, attribution pour 3 ans du label « Monaco Welcome Certified »

focus

LE PÔLE BOURSES D'ÉTUDE ET DE LANGUES À LA DENJS



Béatrice AUGIER est la responsable du pôle des bourses d'études et des bourses de perfectionnement dans la connaissance des langues étrangères.

La Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports est placée depuis plus de deux ans sous la responsabilité de Madame Isabelle BONNAL pour qui la réussite et l'épanouissement des élèves de la Principauté, quels que soient leur parcours de vie et leurs capacités, restent les objectifs essentiels de toute la communauté éducative et de l'ensemble des collaborateurs de sa Direction. Ce mois-ci, le JDA vous propose de découvrir le pôle dédié aux bourses d'études.

Pour le traitement de ces dossiers particulièrement sensibles, qui requiert une écoute attentive des étudiants et de leur famille ainsi qu'une vigilance particulière dans la vérification et le chiffrage des demandes, Béatrice Augier est efficacement assistée de Mélissa Marcel, élève stagiaire et de Valentina Clave-Batistic.

Le pôle bourses en chiffres

1) Bourses d'études (2013/2014) :
 Nombre de dossiers instruits : 713
 Nombre de dossiers acceptés : 638

(Bilan financier : 2.025.617,78€)

2) Bourses de perfectionnement dans la connaissance des langues étrangères (2012/2013) :
 Nombre de dossiers instruits : 111
 Nombre de dossiers acceptés : 101

(Bilan financier : 90.277,50€)

ZOOM CONFÉRENCES DÉBATS SUR L'ADDICTION ORGANISÉES DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA PRINCIPAUTÉ



Cette nouvelle initiative a premièrement eu lieu, le lundi 2 juin dernier au Lycée Technique et Hôtelier de Monaco, puis le mardi 10 juin au Lycée Albert I^{er}, et enfin le jeudi 12 juin, à l'Auditorium de l'Annonciade, pour le Lycée François d'Assise Nicolas Barré.

À l'initiative de l'Association des Parents d'Élèves de Monaco (APEM) et en collaboration avec la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports (DENJS), des conférences débats sur l'addiction ont été organisées dans trois Lycées de la Principauté.

Ces réunions avaient pour but de sensibiliser les parents d'élèves aux symptômes, aux troubles ainsi qu'aux conséquences liés à l'addiction aux stupéfiants.

Lors de ces sessions, outre l'APEM, les équipes psychosociales et les infirmières scolaires de la DENJS, la Direction de la Sûreté Publique, le Service de Psychiatrie du Centre Hospitalier Princesse Grace ainsi que Fight Aids étaient invités à intervenir.

l'actu en images

LA DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES DÉVOILE SA PROGRAMMATION ESTIVALE

Le 5 juin dernier, Jean-Charles Curau, Directeur des Affaires Culturelles, et Françoise Gamedinger, Directeur Adjoint, ont présenté lors d'une conférence de presse, les événements culturels de la saison estivale 2014.

Rappelons que le Forum des Artistes de Monaco s'est déroulé le 5 juin à l'Auditorium Rainier III pour s'achever le dimanche 15 juin.

Les grandes dates de l'été à retenir :

Du 6 juillet au 17 août, le Festival International d'Orgue
www.festivalorguemonaco.com

Du 7 juillet au 11 août, le Fort Antoine dans la Ville
www.fortantoinedanslaville.com

Du 12 au 27 juillet, l'Exposition de photographies d'Alice Blangero



événement

FOOTBALL : TOURNOI CARITATIF INTERARMÉES À BEAUSOLEIL



Deux événements caritatifs se sont déroulés pendant le tournoi : une collecte d'équipements sportifs au profit de l'association «Peace and Sport» et une tombola en faveur de l'association «Le Rocher du Cœur» durant laquelle a été remis le maillot de l'Équipe de France de Yohan Cabaye, porté lors du match France - Pays-Bas.

Le tournoi de football interarmées à 7 se déroulait le jeudi 29 mai au Stade du Devens. 16 équipes étaient engagées dans la compétition, dont la Garde Royale d'Espagne, la Garde Républicaine, la Légion Étrangère, les Sapeurs Pompiers de Monaco, les Carabiniers italiens, des gendarmes et des policiers français.

José-Pierre Fanfan, Flavio Roma, Sylvain Monsoreau, Yann Koller, Sylvain Legwinski, Luc Sonor et Daniel Elena, était également inscrite pour cette manifestation.

Cette édition a été remportée par le 54^e Régiment d'Infanterie de Hyères, vainqueur de la Garde Royale d'Espagne en finale.

Spécialement pour l'occasion, une équipe «All Star Team» composée d'anciens sportifs professionnels, dont Laurent Robert, Cyril Rool,



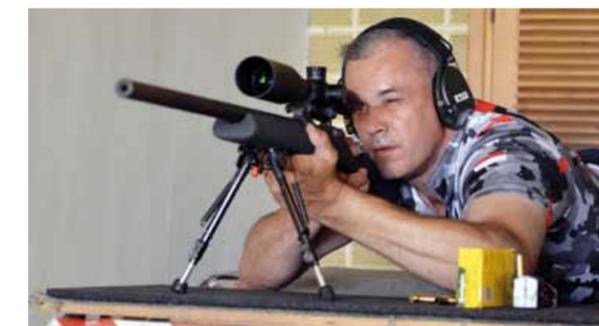
Parallèlement à ces événements, le Corps des Carabiniers du Prince accueillait deux nouvelles recrues. Ces jeunes hommes ont passé les phases de test avec succès (voir JDA 55). Nous leur souhaitons une longue et heureuse carrière au sein du CCP.

2^e édition internationale du Challenge de tir Albert II

Cette année, l'édition 2014 s'est déroulée les 25, 26 et 27 juin. Pour ouvrir cette compétition, un cocktail de bienvenue était organisé, à la Caserne des Carabiniers, regroupant tous les participants et les organisateurs de l'évènement, en présence de Mlle de Massy, marraine du Challenge.

L'équipe des moniteurs a invité pour cette deuxième édition internationale une trentaine d'équipes de différents pays européens. Au total, onze nations étaient représentées cette année.

Pour clôturer le Challenge, un dîner de clôture était organisé au Monte-Carlo Country Club suivi de la remise des prix par Mélanie-Antoinette de Massy.



Pour ce Challenge, il y avait en tout 6 épreuves regroupant plusieurs disciplines :

- tir à l'arme de poing (Glock 17)
- tir à l'arme d'épaule (g36)
- tir de précision, de rapidité et d'intervention.

Cette année, la compétition s'est déroulée uniquement sur la Principauté. Les 6 épreuves ont été réparties entre le stand de tir de la Carabine de Monaco et deux établissements désaffectés.

Encore une fois, l'esprit du Challenge demeure : réunir des membres des Forces de l'Ordre pour partager des moments amicaux autour d'un concours de tir.

nomination



Lauriane Tubino, Administrateur Principal à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale, a rejoint depuis le 1^{er} juillet 2014 le Secrétariat du Département de l'Intérieur, en qualité de Chef de Section.

Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.

FOCUS

LA SAISON ESTIVALE AVEC GUILLAUME ROSE, DIRECTEUR DE LA DTC

Comment la DTC gère-t-elle la préparation d'une saison estivale ?

La Direction du Tourisme et des Congrès assure **deux missions distinctes**. La première, qui est de faire rayonner la Destination Monaco dans le Monde, est assurée toute l'année sans discontinuer. Ce sont les fruits de cette action que nous recueillons entre autres en été. En revanche, dans le cadre de notre autre mission, qui consiste à **optimiser l'accueil en Principauté**, l'été est une saison tout à fait particulière car la DTC est présente partout. Bien sûr, à l'Office de Tourisme et dans les différentes guérites connues, puis pour la première fois dans l'ensemble des rues de Monaco, pour accueillir et renseigner

les touristes venus du monde entier. Nous sommes aussi en **contact avec l'ensemble des hôteliers de la grande hôtellerie monégasque**, qui assurent un accueil de tout premier choix à nos visiteurs.

Quelles sont les mesures phares mises en place par la DTC pendant l'été ?

Notre **grande nouveauté pour cet été 2014**, c'est la mise en place de **brigades volantes de renseignements** choisis parmi les jeunes Monégasques qui effectuent un travail d'été à la Direction du Tourisme. Munis d'une tenue repérable mais élégante, ils sillonnent les endroits touristiques de la Principauté afin d'apporter plans,



Durant tout l'été, une brigade volante guidera les visiteurs dans Monaco

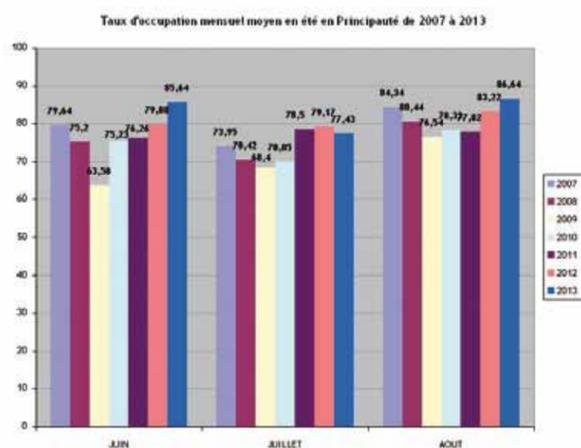
brochures et renseignements divers à tous ceux qui en ont besoin, et ils sont nombreux l'été !

Quelles sont les innovations qui pourraient être apportées pour optimiser cette saison ?

La DTC s'est fixée comme objectif un **accueil parfait à Monaco**. Cela passe par les hôtels et les Musées, mais aussi par les Policiers, les Conducteurs de bus, les Taxis, les Commerçants et l'ensemble de la population. **Tous doivent être concernés par l'accueil en Principauté**. Toute mesure entreprise sera soutenue par la DTC. Le label «Monaco Welcome», qui participe directement de cette volonté, est l'innovation-phare de cette année.

Quels sont les objectifs pour 2014 ?

Les fruits de l'opération Monaco Welcome et de toutes les opérations connexes **visant à améliorer l'accueil** seront recueillis dès cette année et sans aucun doute encore plus dans les années à venir, car le **public haut de gamme que vise la Destination Monaco est extrêmement sensible au bouche-à-oreille**, qui passe maintenant par les réseaux sociaux. En termes d'accueil, **les faux-pas sont à présent inexcusables** car ils terniraient rapidement la réputation de notre destination. Si nous restons tous mobilisés devant pareil enjeu, **l'avenir de l'accueil à Monaco, c'est le Zéro Défaut !**



L'OFFICE DES ÉMISSIONS DE TIMBRE-POSTE MET EN VENTE 4 NOUVEAUX TIMBRES

Pour cette édition, deux mises en vente de l'OETP ont plus particulièrement retenu l'attention du JDA.

1 et 2. 30^e anniversaire de la Roseraie Princesse Grace et hommage à S.A.S. la Princesse Charlène de Monaco

Le 14 juin, l'Office des Émissions de Timbre-Poste de la Principauté de Monaco a émis deux timbres. Le premier concerne le 30^e anniversaire de la Roseraie Princesse Grace qui a subi d'importants travaux de rénovation et d'agrandissement (le terrain a gagné 1500 m²). Construit en forme de fleur, le parc est marqué par une animation hydraulique avec un bassin

et un mur cascade. Les massifs de rosiers ont été réorganisés en six thèmes avec au total 340 variétés de fleurs représentées. Pour la première fois, l'OETP propose un timbre au délicat parfum de rose.

Le second rend hommage à S.A.S. la Princesse Charlène de Monaco. L'OETP a choisi de mettre en avant les protea, fleurs emblématiques d'Afrique du Sud.

3. Inauguration du nouveau bâtiment du Yacht Club

Le 20 juin, à l'occasion de l'inauguration du nouveau bâtiment du Yacht Club de Monaco, «Club House»,

l'Office des Timbres a procédé à une mise en vente du timbre à l'effigie de ce nouvel ouvrage réalisé par le cabinet du célèbre architecte Lord Norman Foster.

Esthétique, à la pointe de la technologie et s'inscrivant dans une démarche de Haute Qualité Environnementale, ce nouveau bâtiment symbolise le Monaco du 3^e millénaire et sa position de capitale mondiale du yachting.

4. Maquette des Requins

(Voir ci-contre).



ZOOM

LA TRÉSORERIE GÉNÉRALE DES FINANCES : HISTOIRE, ORGANISATION ET MISSIONS

Situés dans la Cour de la Trésorerie du Palais Princier, les locaux de la Trésorerie Générale des Finances (TGF) bénéficient désormais d'une extension. En effet, ces locaux empreints d'histoire ont failli disparaître au profit des besoins d'agrandissement de ceux du Groupe de Sécurité du Palais Princier. Le JDA vous propose de découvrir l'histoire de ce service mais aussi ses missions et son organisation.

Histoire

L'histoire de la Trésorerie Générale des Finances remonte au Moyen Âge. En effet, à cette époque, le trésor du Prince était conservé dans une pièce de la tour Sainte-Marie du Palais Princier, ainsi que l'indique un acte de 1495.

Au 17^e siècle, le bâtiment occupé actuellement par la Trésorerie, se confond avec les fortifications dites du « morillon » au-dessus de la porte de la ville.

Entre 1862 et 1901, la Mairie a occupé les locaux de la TGF, avant d'être transférée place de la Mairie.

Depuis 1901, la Trésorerie Générale des Finances occupe le bâtiment actuel. Ce qui fait de ces locaux les plus vieux de l'Administration monégasque.



Un déménagement de la Trésorerie a été un temps envisagé. Suite à une décision de S.A.S le Prince Albert II et par souci de respect du patrimoine, de l'histoire mais aussi de la sécurité, les locaux de la TGF sont restés à leur place. Des travaux d'extension ont même débuté en janvier dernier.



Cérémonie Le 7 avril dernier, une cérémonie était organisée pour marquer la fin du gros œuvre. La fin des travaux est prévue en novembre prochain. Vous pourrez retrouver les photos de l'inauguration dans un prochain numéro.

Organisation

L'organisation de la TGF, se compose de deux entités. La première, dite « comptable », a pour but de :

- assurer les paiements des fournisseurs de l'État, des prestations sociales et des subventions
- garantir les paiements des rémunérations des fonctionnaires et agents de l'État, actifs et retraités
- saisir les écritures comptables
- contrôler l'équilibre des diverses comptabilités (budget, fonds de répartition des accidents du travail, fonds de réserve constitutionnel)
- établir les situations comptables
- procéder aux rapprochements bancaires

La seconde section, appelée « caisse », doit :

- gérer la Caisse des Dépôts et Consignations
- mettre en circulation par l'intermédiaire des établissements bancaires les pièces de monnaie courante
- assurer toutes les opérations de dépenses en espèces
- contrôler les réserves en stock d'espèces
- gérer les opérations relatives aux Bons du Trésor

Missions

Les missions de la TGF sont variées. Dénommé également Service Payeur de l'État Monégasque, la Trésorerie est en charge de :

- la mise en place et l'ouverture du plan comptable de l'Administration
- l'enregistrement de toutes les recettes et dépenses de l'État
- du contrôle de la cohérence des imputations comptables
- de la réalisation et du suivi de la situation comptable générale et de celle du Fonds de Réserve Constitutionnel
- la gestion des liquidités courantes de l'État, des stocks de monnaie courante ainsi que de l'ensemble des coordonnées bancaires pour les virements SEPA

focus

LA DIRECTION DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE MET EN PLACE LE PLAN CANICULE

Comme chaque année, à l'approche de l'été et en prévision des grosses chaleurs, la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale met en place un plan canicule ayant pour objectif de rappeler aux diverses structures accueillant des populations à risques les principales mesures de prévention.

Dans cette optique, des fiches réflexes adaptées sont adressées à la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, aux crèches privées, à la maison d'arrêt, à la Mairie, aux maisons de retraite, au stade Louis II, à l'Association Monégasque pour

l'Aide et la Protection de l'Enfance Inadaptée.

Enfin, un travail en réseau a été initié depuis plusieurs années entre le Département des Affaires Sociales et de la Santé, la Mairie et le Centre de Coordination Gérontologique de Monaco afin que les personnes intervenant au domicile des personnes âgées les sensibilisent sur les dangers de la canicule, leur donnent les conseils adéquats et attachent une attention plus particulière à leur santé et leur hydratation durant les périodes caniculaires.



Les populations concernées au travers de ces entités sont les jeunes enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées ; réputées plus fragiles. Des conseils spécifiques sont donnés afin de limiter les risques pathologiques liés aux fortes chaleurs tant au niveau individuel (nutrition, hydratation, habillement ...) que des conditions d'hébergement.

INITIATIVE

OUVERTURE DE L'HANDIPLAGE



À partir du 1^{er} juillet et jusqu'au 7 septembre prochain, la plage publique du Larvotto accueillera l'Handiplage, tous les jours de 10 h 00 à 17 h 00.

Animée par quatre handiplagistes, ce service propose des prestations de baignade à l'usage des personnes handicapées, à mobilité réduite et aux non voyants, sur la plage publique du Larvotto.

À cette occasion, le parking du Larvotto est gratuit pendant 3 heures pour les utilisateurs qui devront demander des tickets auprès des handiplagistes.

Par ailleurs, les WC publics et les douches seront accessibles aux personnes handicapées.

Renseignements au 06.78.63.09.41

INTERVENTION

STÉPHANE VALERI EXPOSE LES POLITIQUES SOCIALES ET DE SANTÉ À L'AMAF

Le 5 juin dernier se tenait en Principauté un déjeuner-débat organisé par l'Association Monégasque des Activités Financières (AMAF), au cours duquel Stéphane Valeri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, est intervenu sur la thématique suivante : « Comment préserver l'avenir d'un pays de solidarité ? ».

Devant plus de soixantaine-dix invités, acteurs de la place bancaire monégasque, Stéphane Valeri a évoqué les politiques sociales et de santé ambitieuses de la Principauté. Il a ainsi présenté un bilan de la réforme réussie du régime des retraites ainsi que deux projets d'envergure : le télétravail et le nouveau Centre Hospitalier Princesse Grace. Ces deux projets constituent, pour l'un, une avancée majeure pour le développement futur de l'économie du pays et, pour l'autre, une garantie d'excellence pour la prise en charge de la santé des résidents, avec un coût de fonctionnement maîtrisé.



Le Conseiller a rappelé que Monaco est un pays de solidarité, socialement avancé, ce qui nécessite le maintien d'une économie prospère, des entreprises qui se développent et donc le maintien de l'attractivité et la création de conditions favorables au développement économique, comme le télétravail.

comment ça marche ?

LES EMPLOIS SAISONNIERS POUR LES JEUNES MONÉGASQUES

Comme chaque année, nombre de jeunes monégasques et enfants du pays s'inscrivent au Service de l'Emploi afin d'obtenir un emploi pour la période estivale. Une initiative plus que bénéfique, notamment pour les orientations et futures carrières professionnelles des jeunes de la Principauté.

Le Curriculum Vitae, lui aussi, sera mis en valeur. À l'issue de la période de travail, il mettra en exergue une expérience supplémentaire et démontrera aux futurs employeurs une motivation certaine. Le JDA s'est entretenu avec Mélissa Fratacci, en charge de la Cellule Emploi-Jeunes, qui nous explique les différents points de cette démarche.



Afin que le maximum de jeunes monégasques puissent bénéficier de cette action, la Cellule dirigée par Mélissa Fratacci travaille avec les entreprises afin d'évaluer leurs possibilités d'emploi et leur propose des candidatures de jeunes présentant les profils recherchés.

Les critères à remplir

Pour pouvoir s'inscrire auprès du Service de l'Emploi pour un emploi saisonnier, il est demandé au postulant de remplir les critères suivants :

- Être de nationalité monégasque ou bien résider à Monaco ou dans l'une des communes limitrophes (Cap d'Ail, La Turbie, Beausoleil, Roquebrune-Cap-Martin) tout en étant inscrit dans un établissement scolaire de la principauté.
- Être âgé d'au moins 16 ans, quel que soit le niveau d'études
- Avoir moins de 26 ans.

Par ailleurs, les postulants qui ont entre 16 et 18 ans ne peuvent travailler que la moitié de leurs vacances scolaires.



Le fonctionnement

Le demandeur jeune peut venir directement s'inscrire au Service de l'Emploi ou contacter la Cellule Emploi-Jeunes du Service de l'Emploi, ouverte tous les jours.

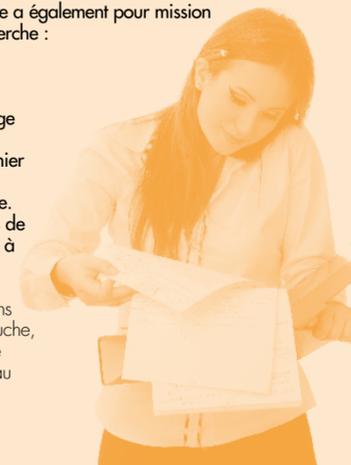
Son C.V et ses attentes seront étudiés lors d'un entretien au Service de l'Emploi. Dans ce cadre, il est conseillé de préciser ses dates de disponibilité sur son CV (plus la disponibilité sera grande, plus les chances de trouver un emploi seront importantes). Véritable passerelle entre le monde du travail et les jeunes étudiants ou primo demandeurs d'emploi, la Cellule Emploi-Jeunes du Service de l'Emploi mettra en relation, par la suite, les jeunes et les entreprises de la Principauté.

Outre les jobs d'été, la Cellule a également pour mission l'accompagnement à la recherche :

- d'un premier emploi
- d'un stage
- d'un contrat d'apprentissage

À noter qu'un emploi saisonnier n'a rien à voir avec un stage ou un contrat d'apprentissage. En effet, il s'agit, dans ce cas de figure, d'un véritable Contrat à Durée Déterminée (CDD).

Conformément aux dispositions en vigueur relatives à l'embauche, le Service de l'Emploi, délivre ensuite un permis de travail au jeune.



Communication autour de l'initiative

En concertation avec la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, la Cellule Emploi-Jeunes est en contact avec les différents établissements scolaires, pour aider les étudiants dans le cadre de leur recherche. Ainsi, Mélissa Fratacci intervient dans les lycées de la Principauté afin d'informer les élèves sur ses missions.

Pour ce qui est des entreprises, le Service de l'Emploi a pour vocation, de part sa nature, d'être en contact avec les différentes entreprises de la place monégasque et ce quel que soit le secteur d'activité. Ce Service entretient ce lien privilégié au travers de ses actions quotidiennes ou ponctuelles, telles que le Forum de la Formation en Alternance.

Enfin, le portail officiel du Gouvernement Princier permet à de nombreux jeunes de découvrir les missions de la Cellule :

<http://service-public-particuliers.gouv.mc/Emploi/Recherche-d-emploi-et-recrutement/Emploi-des-jeunes/Cellule-Emploi-Jeunes>



La Cellule Emploi-Jeunes conseille à ceux qui le souhaitent de postuler à partir du mois d'avril, les chances de trouver un emploi saisonnier s'amenuisant à l'approche de la pleine saison. A noter qu'en 2013, le Service de l'Emploi a enregistré un pic de 278 jeunes à la recherche d'un job d'été.

événement

LA ROSERAIE ROUVRE SES PORTES

Le 14 juin dernier avait lieu la réouverture officielle de la Roseraie Princesse Grace, en présence de L.A.A.S.S. le Prince Albert II et la Princesse Charlene, S.A.R. la Princesse Caroline de Hanovre, ainsi que des Conseillers de Gouvernement. Cet événement se tenait 30 ans quasiment jour pour jour après son inauguration, le 18 juin 1984.



À son inauguration en 1984, la Roseraie Princesse Grace était composée de 4000 rosiers répartis sur une surface de 3.000 m². Sa superficie est aujourd'hui de 5000 m², et après 8 mois de travaux, on compte 2500 rosiers supplémentaires. Cette nouvelle Roseraie présente également des dispositifs modernes, tels les QR CODE apposés sur chaque variété de rosiers ou la borne interactive située à son entrée, mais elle reste toutefois fidèle en de nombreux points à l'esprit de la Roseraie de 1984.

Grâce à la réduction importante de l'impact environnemental de son entretien, il est projeté de solliciter, auprès d'un organisme agréé, une demande d'attribution du label écologique pour la Roseraie Princesse Grace.

Cette inauguration avait lieu à la suite du 47^e Concours International de Bouquets, organisé par le Garden Club de Monaco au Chapiteau de l'Espace Fontvieille.



La Roseraie Princesse Grace avait été créée à l'initiative de S.A.S. Le Prince Rainier III, qui souhaitait un espace évoquant un « jardin anglais » avec ses formes courbes, ses massifs entourés de gazon, mais conservant dans le même temps une signature méditerranéenne avec la plantation d'oliviers centraires.

INAUGURATION DU NOUVEAU YACHT CLUB DE MONACO

Le 20 juin dernier, S.A.S. le Prince Albert II, accompagné de S.A.S. la Princesse Charlene et de des membres de la Famille Princière, a inauguré le nouveau bâtiment du Yacht Club de Monaco. L'architecture de ce nouveau club house est signée Lord Norman Foster. S.E. M. Michel Roger, Ministre d'État, les Conseillers de Gouvernement, des membres du Club et de très nombreux invités étaient également présents.



Esthétique, à la pointe de la technologie et s'inscrivant dans une démarche de Haute Qualité Environnementale, ce nouveau bâtiment symbolise le Monaco du 3^e millénaire et sa position de capitale mondiale du yachting.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En Principauté de Monaco, il existe une aide à la production d'électricité photovoltaïque pour toute installation supérieure à 3 kWc. Son montant est de 36 centimes HT pour les toitures plates, et dans tous les autres cas, 53 centimes HT par kWh. Un porteur de projet photovoltaïque souhaitant mettre en place une installation, a la possibilité de solliciter l'aide dont il pourrait bénéficier. Pour cela, il doit envoyer à la Direction de l'Environnement le formulaire de demande, préalablement complété, accompagné de la description de l'installation. Si le dossier répond aux critères, un accord de principe lui sera donné. Conformément à la réglementation en vigueur, l'attribution de l'aide deviendra effective seulement après la réalisation du projet et la signature du contrat de comptage d'énergie avec la SMEG. L'énergie photovoltaïque est attractive puisqu'elle génère un revenu assez élevé et garanti sur 15 ans.



zoom

PRÉSENTATION DU CENTRE INTÉGRÉ DE LA GESTION DE LA MOBILITÉ DU SERVICE DES TITRES DE CIRCULATION



Laurent Lanquar est le Chef de Section.

Il est à ce poste depuis deux ans et souhaite aujourd'hui développer le premier observatoire de la mobilité en Principauté.

Ce projet consisterait à mettre en

place une plateforme informatique recueillant les informations de tous les services liés à la mobilité (Service des Parkings Publics, Direction de l'Aménagement Urbain, etc.)



Ainsi, installé rue du Gabian, le CIGM dispose d'un mur d'écrans reliés aux caméras positionnées dans les rues de la Principauté et qui permet d'avoir en direct une vision globale de la mobilité

Le Centre Intégré de la Gestion de la Mobilité (CIGM), attaché au Service des Titres de Circulation (STC), est en charge de la régulation du trafic en Principauté. Le JDA vous propose de le découvrir.

Le CIGM gère les problématiques opérationnelles liées à la mobilité en Principauté. En effet, la dimension prospective de la mobilité relève des missions de la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité. Auparavant, le Service ne gérait que la circulation routière, mais depuis deux ans, le STC est en mesure de gérer également les transports en commun sur le territoire monégasque (Compagnie des Autobus de Monaco, Gare de Monaco) et l'intermodalité avec les réseaux, (lignes interurbaines du Conseil Général (ligne 100), lignes urbaines de la CARF), ou encore une partie des déplacements piétons (des capteurs

ont récemment été installés pour mesurer les différents flux de passages à certains points stratégiques).

Pour gérer au mieux cette mobilité, trois cellules composent cette section :

- **Gestion du trafic**
Des agents de l'Etat s'occupent de la surveillance 24h/24h de la sécurité et du déclenchement des scénarios de secours dans les tunnels routiers.

- **Maîtrise des espaces publics**
Cette cellule s'occupe de la délivrance d'autorisations d'occupation de l'espace public et de convois exceptionnels lors de chantiers sur la voirie de la Principauté. Ces demandes, disponibles sur le portail du Gouvernement, sont surtout adressées par des professionnels pour des livraisons, des déménagements, etc...

- **Gestion de l'exploitation et la maintenance 7j/7 des équipements liés à la mobilité** (feux tricolores, chaînes d'accès, panneaux à messages variables, barrière de fermeture et équipements de sécurité dans les tunnels). Pour mener à bien cette mission, un logiciel informatique permet de contrôler à distance tous les outils concernés (panneaux d'indication, barrières, etc...)

- **Management de la Mobilité**
Dédiée à l'élaboration des plans de circulation et des études y afférentes, cette cellule s'occupe également de réaliser des études et des simulations des nouveaux ouvrages routiers (tunnels, rond-points) et des modifications provisoires des plans de circulation, organise les transports publics et coordonne l'ensemble des composantes de la mobilité (piétons, vélos...).

La section Mobilité en chiffres

- En 2013, 106 405 véhicules circulaient tous les jours en Principauté. Le CIGM a déjà constaté des points à plus de 130 000.
- La section « mobilité » a traité 5 399 demandes d'occupation de l'espace public par an.
- Les transports en commun totalisent environ 14 millions de voyages par an en Principauté : en 2013, 7 652 573 réalisés en bus et 6 052 146 en gare de Monaco.

Plus d'infos : www.infotrafic.mc



Pour veiller au bon fonctionnement du service, une réunion est organisée avec l'équipe du CIGM et Christian Palmaro, Chef du Service des Titres de Circulation, chaque début de semaine, afin de prévoir les éventuelles perturbations dans les rues de la Principauté.

SPP : VERS UN RENOUVELLEMENT DES CERTIFICATS

Comme nous l'écrivions dans notre précédente édition, en juin 2011, le Service des Parkings Publics (SPP) obtenait les certifications ISO 9001 (qualité) et 14001 (environnement).



Christophe PRAT, à l'issue de la réunion de clôture, a rappelé que cette belle réussite est le résultat d'un travail et d'une implication collégiale des 250 agents du Service des Parkings Publics, à qui il a souhaité rendre hommage.

En juin 2014, le Service devait renouveler ses certifications au cours de trois jours de contrôle. Après les audits de surveillance de juin 2012 et 2013, un audit complet, remettant en jeu les certifications, a donc été effectué du 11 au 13 juin derniers. Au cours d'une réunion de clôture, l'Auditeur mandaté par l'agence AFNOR Certification, exposait son rapport à l'ensemble des Pilotes.

Résultat :
11 points forts • 7 pistes de progrès
• 6 points sensibles • 1 non-conformité mineure

Un résultat plus qu'honorable, puisqu'en conclusion, le mandataire a indiqué qu'il propose le renouvellement des Certificats.



L'auditeur de l'Agence AFNOR, satisfait par ce qu'il avait vu pendant ces trois jours, a détaillé ses observations devant l'auditoire.

zoom

RABAT : RENOUVELLEMENT DE L'ACCORD DU HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES

20 juin - Journée Mondiale des Réfugiés. La Principauté coopère avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) depuis qu'elle a ratifié, en 1956, la Convention des Nations Unies de 1951 relative au statut des réfugiés. Elle alloue, depuis 1961, une contribution volontaire au Haut Commissariat.

Au delà de ces contributions, la Direction de la Coopération Internationale soutient depuis 2011 un programme d'assistance aux réfugiés

en milieu urbain. Ce partenariat a été renouvelé le 6 mars dernier à l'occasion d'un déplacement officiel du Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération.

Ce nouvel accord de partenariat avec l'UNHCR, d'une durée de trois ans, a pour but de donner accès aux services sociaux de bases (santé et éducation) à la population réfugiée, de développer ses capacités d'autosuffisance par la formation et l'accompagnement dans la création

ou le développement d'activités économiques et de renforcer les compétences nationales (institutionnelles et société civile) en matière d'asile.

En complément de la contribution financière apportée par le Gouvernement au HCR, une Volontaire Internationale de Monaco (VIM) a été missionnée pendant 3 ans auprès de Département des services communautaires du bureau de l'UNHCR à Rabat.



Lors d'un déplacement de S.A.S. le Prince Souverain au Maroc, le Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération a signé, jeudi 6 mars, un accord de coopération avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) à Rabat.

dans la plus stricte confidentialité et le respect de leur dignité.

Quel bilan tirez-vous, sur le plan personnel, de vos trois années de volontariat ?

Beaucoup d'engagement et de travail, des fous rires, des larmes et parfois de l'indignation... Travailler avec et au service des réfugiés nous enseigne l'humilité et nous fait découvrir la puissance du phénomène de résilience qui demeure en chaque individu.

Cette expérience a également aiguisé mon analyse et développé ma réflexion pour l'élaboration de solu-

tions créatives et innovantes assurant le respect des droits fondamentaux et la protection des populations civiles.

Aujourd'hui que faites vous, quelles sont vos perspectives ?

Cette expérience a enrichi mes compétences, mûri ma vision de l'humanitaire et des relations internationales et a surtout confirmé ma volonté de poursuivre ma carrière dans ce domaine. Je vais très prochainement participer à une formation de haut niveau organisée à L'austrian Study Center for Peace & Conflict Resolution par le Conseil Européen de défense et de sécurité.

Interview Lisa : Volontaire Internationale de Monaco

Le volontariat monégasque consiste à mettre les compétences d'un jeune diplômé au profit d'une mission d'aide au développement. Quelles ont été vos missions pendant ces trois années ?



Lisa vient de terminer sa mission de Volontaire Internationale de Monaco (VIM) auprès de la Représentation du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), à Rabat, au Maroc.

J'étais en charge de la coordination de l'assistance humanitaire aux réfugiés dans les domaines de l'éducation, de l'autosuffisance, de la santé maternelle et reproductive et du psycho-social. Je coordonnais quotidiennement le suivi des réfugiés nécessitant une protection renforcée

DÉPLACEMENT

VISITE DE TRAVAIL D'UNE DÉLÉGATION MONÉGASQUE AU KAZAKHSTAN

Du 28 au 30 mai dernier, José Badia, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération, accompagné de S.E. Mme l'Ambassadeur de Monaco au Kazakhstan, du Consul de Monaco au Kazakhstan, du Consul de la République Kazakhe à Monaco, ainsi que de représentants de Monaco Inter Expo, se sont rendus à Astana, capitale du Kazakhstan, pour une visite de travail. À cette occasion, José Badia a été reçu par son homologue, M. Erlan Idrissov, Ministre des Affaires Étrangères.

Au cours de cet entretien ont notamment été abordées les perspectives de développement, les relations entre les deux pays et plus particulièrement dans les domaines du tourisme et de l'environnement, ainsi que différentes questions de politique internationale.

Cette visite témoigne de la cordialité des relations entre la Principauté de Monaco et le Kazakhstan. Elle fait notamment suite aux deux visites officielles de 2012 et de 2013, qui ont elles-mêmes donné l'impulsion à l'intensification des discussions entre les deux pays.

À l'occasion de cette visite, de multiples prises de contact ont permis de souligner l'importance de rencontrer des partenaires commerciaux, dans la perspective d'une éventuelle participation de la Principauté à l'Exposition Astana 2017.



S.E. Mme Evelyn Genta, Ambassadeur de Monaco au Kazakhstan ; José Badia, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération ; Richard Milanesio, Vice Président Délégué de MIE ; Julien Cellario, Directeur Général de MIE ; Vladimir Semenikhin, Consul de la République du Kazakhstan à Monaco ; Kairat Orazbekov, Consul de Monaco en République du Kazakhstan.

déplacement

VISITE OFFICIELLE DE S.A.S. LE PRINCE ALBERT II AUX PAYS-BAS

Le 3 juin dernier, S.A.S. le Prince Albert II de Monaco s'est rendu aux Pays-Bas. La délégation monégasque s'est, dans un premier temps, rendue à La Haye où S.A.S le Prince

Souverain a rencontré La Présidente du Sénat, Mme Broekersknol, et la Présidente de la Chambre des Représentants, Mme Miltenburg.



Pour clore ce voyage, le Prince Souverain s'est rendu à Eindhoven, pour signer un accord entre la Fondation Albert II et la société Philips. L'accord, a porté sur une convention de financement pour l'Afrique du Sud, vise à doter deux établissements scolaires de deux provinces d'Afrique du Sud, d'éclairage à haute performance tout en étant économique.



La délégation monégasque s'est ensuite rendue à Apeldoorn, dans le centre des Pays-Bas. S.A.S le Prince Albert II, accompagné du Roi des Pays Bas, a ainsi pu inaugurer l'exposition dédiée à la Princesse Grace Kelly dans le Palais Royal de Het Loo. S'en est suivie un dîner officiel le soir même dans ce prestigieux cadre.

Cette visite officielle s'est poursuivie par un entretien entre S.A.S. le Prince Souverain et le Premier Ministre néerlandais, Mark Rutte.

Les échanges ont été cordiaux et différents sujets d'actualité ont pu être abordés.

RENCONTRE VISITE DE TRAVAIL DU PREMIER MINISTRE DE LA RÉPUBLIQUE DE MOLDAVIE



Cette visite de travail s'inscrit dans le cadre des relations entre les deux pays notamment au travers de l'OSCE, relations existantes depuis décembre 2010. Au cours de cette année, a été établi un programme de coopération bilatérale sur la prévention de la traite d'êtres humains et l'aide aux enfants sans soutien parental.

Le 18 juin dernier, S. E. M. Lurie Leanca, Premier Ministre de Moldavie a effectué une visite en Principauté. A cette occasion, il était accompagné de S. E. M. Oleg Serebrian, Ambassadeur de la République de Moldavie, de Mme Liliana Vitu, Conseiller principal d'Etat et de M. Giuseppe Boglio, Consul honoraire de la République de Moldavie à Monaco.

S.E. M. Lurie Leanca a été reçu par S. E. M. le Ministre d'Etat et José Badia, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération, pour un entretien suivi d'un déjeuner de travail à la Résidence du Ministre d'Etat. La visite du Premier Ministre moldave s'est achevée par une réception officielle à l'occasion de l'inauguration du Consulat de la République de Moldavie à Monaco.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'UN DES PLUS BEAUX HÔTELS PARTICULIERS DE PARIS PORTE LE NOM D' « HÔTEL DE MONACO »

Le 7 juin dernier, José Badia, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération, a été convié à une réception, à la Résidence l'Ambassadeur de Pologne à Paris, afin d'y célébrer le 25^e anniversaire des premières élections démocratiques en Pologne. Cet Hôtel particulier du Faubourg St Germain revêt, de part son nom, un caractère symbolique pour la Principauté.

La genèse de cette demeure remonte au 18^e siècle. C'est à l'époque du Paris des lumières, en 1774, que la Princesse de Monaco, Marie-Catherine de Brignole-Sale, épouse d'Honoré III et mère d'Honoré IV, demande à l'architecte de renom Brongniart, de lui bâtir une demeure inspirée de l'Antiquité

grecque (non loin de celle de son futur époux, le Prince de Condé). La Princesse veille aussi bien au luxe des décors intérieurs qu'à la mise en place d'un confort moderne précurseur.



Sous Charles X, puis sous Louis-Philippe, l'Ambassadeur d'Autriche et son épouse en feront le cœur de la vie mondaine parisienne. A la fin du XIX^e siècle, l'hôtel redevient le décor naturel de féériques bals costumés qu'aime tant la nouvelle propriétaire des lieux : la fantasque Princesse de Sagan. En 1939, s'ouvre un nouveau chapitre de l'histoire de la demeure et des relations diplomatiques : la Pologne y installe le siège de son Ambassade.

L'OEIL DU PHOTOGRAPHE



1



2

Chaque mois, le Journal de l'Administration vous propose de découvrir une sélection des plus beaux clichés de Charly Gallo. Pour ce numéro, La Fête de la St Jean (1), ainsi que la 19^e Edition du Jumping de Monaco (2).

JUIN 2014

Le carnet de la fonction publique

NOUVEAUX ENTRANTS

- **Corso Laurent**
Chef du Centre de Contrôle Technique des Véhicules au Service des Titres de Circulation
- **Leger Frederic**
Surveillant Rondier au stade Louis II
- **Tchobanian Jessica**
Secrétaire-sténodactylographe à la Commission de Contrôle des Informations Nominatives

MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **Amoros Manuel**
Sapeur-Pompier de 1^{ère} classe de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers, est nommé Caporal au sein de cette même compagnie
- **Blanchard Jean-Sebastien**
Sergent à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers, est nommé Sergent Chef au sein de cette même Compagnie

- **Blanchy Marisa**
Attaché principal à la Direction des Affaires Internationales, est nommée Chef de Bureau au Haut Commissariat à la Protection des Droits, des Libertés et à la Médiation
- **Bottin Damira**
Attaché à la Direction du Tourisme et des Congrès, est nommée attaché à la Direction des Affaires Internationales
- **Capone Giani**
Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers, est nommé Sergent au sein de cette même Compagnie
- **Colombani Christian**
Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers, est nommé Sergent au sein de cette même Compagnie
- **Fantini Anne**
Chargé de Mission au Secrétariat du Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération, est nommée Conseiller-Représentant Permanent Adjoint à la Délégation Permanente auprès de l'UNESCO

- **Frasconi Bernard**
Charge de Mission à la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, est nommé Conseiller Technique au sein de cette même Direction
- **Giusta Frank**
Sapeur-Pompier de 2^e classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers, est nommé Caporal au sein de cette même Compagnie
- **Laborde-Greche Cyril**
Agent de police à la Direction de la Sécurité Publique, est nommé Brigadier au sein de cette même Direction
- **Pons Laurent**
Brigadier à la Direction de la Sécurité Publique, est nommé Brigadier-Chef au sein de cette même Direction
- **Rea Lionel**
Sergent Chef à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers, est nommé Adjudant au sein de cette même Compagnie
- **Rebaudengo Catherine**
Archiviste à la Direction du Travail, est nommée Archiviste au Secrétariat Général du Ministre d'Etat

- **Testa Olga**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers, est nommée Comis-Comptable au sein de cette même Compagnie
- **Toesca Jean-Luc**
Brigadier-Chef à la Direction de la Sécurité Publique, est nommé Major au sein de cette même Direction

DÉPARTS À LA RETRAITE

- **Brillouet Philippe**
Adjudant à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Cazal Richard**
Lieutenant à la Direction de la Sécurité Publique
- **Chenevez Nathalie**
Instituteur dans l'Etablissement d'Enseignement (Ecole de la Condamine)
- **Maout Yann**
Sergent à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers

Imprimé sur papier recyclé



JDA n° 58 – Juin 2014 - Journal de l'Administration - Mensuel

Rédaction
Centre de Presse
André Vatrican
(avatrican@gouv.mc)
et Juliette Rapaire

Coordination
Secrétariat Général
du Ministère d'Etat
Centre de Presse

**Conception
& réalisation**
Media & Events

Photos & Illustrations
Charly Gallo, Manuel Vitali,
Monaco Info, Fotolia, DR

Remerciements
Nicolas Manuella, Christophe Cauvin,
Armand Déüs, Jean-Laurent Imbert, Coralie Passeron,
Véronique Herrera-Campana, Julien Veglia,
Antoine Fouan ainsi que toutes les personnes ayant
participé à ce numéro.

 **CENTRE DE PRESSE**
Ministère de l'Administration